



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

SLTC



Procès-verbal du Conseil de l'École Doctorale SLTC

Vendredi 14 juin 2022

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du Conseil du 14 juin 2022
2. Informations diverses
3. Journée de rentrée
4. Présentation offre de formation 2022/2023
5. Etat du budget
6. HCERES
7. Nouvel arrêté du doctorat
8. Questions diverses

Membres présents :

Anne-Marie CHABROLLE-CERRETINI, Sabrina SCHWARTZ, Roger POUIVET, Alex BOULTON, Damien DE CARNE, Henri-Louis GO, Marie-France AGNOLETTI, Benoit BOLMONT, Ingrid VOLERY, Fabrice MONTEBELLO, Iris CHIPAUX, Jean PAULY, Sébastien GINHOUX, Adrien GOBLOT, Frédérique PEGUIRON, Sophie RAHUEL-CLERMONT

Membres excusés : Andrew ARANA, Sylvie JOYE, Guy LAPOSTOLLE, Thomas RABEYRON, Jérôme DINET, Fabienne LEMETAYER, Hanna VERDEL, Alexandre BATISSOU, Mélissa MOREIRA MELO, Thomas HUOT-MARCHAND

Invités : Fatima ATOURKI

1. Approbation du PV du conseil du 14 juin 2022

Le procès-verbal du 14 juin 2022 est voté à l'unanimité par les membres du Conseil, moins 4 abstentions.

2. Informations diverses

- Congé maternité de Sabrina à partir du 5 août 2022
- Fatima sera gestionnaire administrative à temps plein pour l'ED SLTC à partir du 20 juin 2022
- Poursuite du processus de dématérialisation d'étapes administratives

En septembre 2021, cela a commencé par la dématérialisation des soutenances via ADUM et cela continue avec les premières inscriptions en thèse à partir de juillet 2022.

- Rappel report de signatures, circuit des signatures : Une personne ayant 2 responsabilités (ex : directeur de thèse et directeur de laboratoire) ne peut signer que pour une responsabilité et la seconde doit être signée soit par un directeur adjoint ou par la directrice de l'école doctorale.

- Projet Orion : Comme annoncé lors du conseil du 14 janvier 2022, l'ED a pour projet de préparer un évènement à partir des documents non exploités du patrimoine de la BU sur des fonds Paul Meyer, initialement été prévu un club de recherche ORION mais cette idée est non conforme car le club ORION doit partir d'une initiative des doctorants.

Ainsi, nous avons décidé de prévoir une journée de recherche afin de pouvoir travailler sur la totalité des documents de la découverte à une catégorisation, celle-ci sera financée par ORION.

Il est possible d'insérer cette journée pendant la semaine de la recherche (fin septembre, début octobre) cependant cela risque d'être un peu compliqué avec la rentrée universitaire, nous pensons que cette journée devrait avoir lieu en 2023.

C'est une très grande chance pour l'école doctorale de pouvoir réaliser ce projet.

- Nous avons prévu de mettre en place des séances d'informations via TEAMS entre octobre et janvier concernant les demandes d'HDR et d'ACT afin d'aider les enseignants chercheurs dont les démarches à entreprendre et procédures.

- Relecture articles doctorants écrits en anglais : Une demande a été faite par madame Fabienne Lemetayer qui souhaite que l'ED puisse prendre en charge la relecture d'articles écrits en anglais réalisés par les doctorants, il y a 2 possibilités :

Demander à des personnes anglophones parmi les enseignants chercheurs ou doctorants de l'ED

Il nous a été conseillé de nous rapprocher de monsieur Nicolas Brucker de la MSH.

- Action Ukraine : Début avril 2022, nous avons proposé à tous les enseignants, enseignants chercheurs de l'école doctorale de contribuer à collecter un peu d'argent pour aider les étudiants qui pâtissent de la situation en Ukraine. L'idée était de donner des tirés à part et ensuite, des lots avec les tirés à part récoltés auraient été ensuite constitués, identifiés par mots-clés et mis en vente à des prix variables, à partir de 2 €.

Cette proposition n'a pas pu aboutir car nous n'avons reçu aucune réponse.

3. Règlement intérieur de l'école doctorale

Il n'y a pas de nouveau points au RI de l'école doctorale mais des modifications afin de compléter la partie commune aux ED et intégrer les dernières décisions (contrat doc, CSI, portfolio) ...

Il faut savoir que le RI est modifiable à tout moment.

Retour conseil :

- Composition du conseil : Directeur de laboratoire ou de son représentant
- Financement : vague pour que l'ED puisse avoir de la souplesse
- Procédure de recrutement : formuler entre 1 à 3 candidatures maximum par laboratoire
- Expertises par des jurys : très réticent, revoir la grille pour la prochaine campagne
- CSI : remontée écriture inclusive

Vote à l'unanimité par les membres du Conseil

4. Prix de thèse

Le bureau s'est réuni le 2 juin 2022 et a remonté le classement suivant des huit candidatures au prix de thèse 2021 :

1. LECONSTANT HILBERT Charlène (APEMAC, Elisabeth SPITZ)

2. MASCIANTONIO Alexandra (PERSEUS, David BOURGUIGNON)

3. HUGUIN Mathilde (ATILF, Fiammetta NAMER)

3. GOUJU Alissia (2L2S, Jean-Luc DESHAYES)

5. LARMINACH Florian (AHP-PREST, BOURIAU Christophe)

6. ERDRICH Nicolas (AHP-PREST, REBUSCHI Manuel)

7. ATANASOVA Vera (HISCANT-MA, Sylvain GOUGUENHEIM)

8. BUCHHEIT Sophie (INTERPSY, Bernard KABUTH)

5. Bilan de la campagne d'aide à la mobilité – vague

20 doctorants ont été financés lors de la première campagne d'aide à la mobilité, l'école doctorale a attribué 7 943 € pour la totalité des demandes.

6. État du budget

- Aide à la mobilité : 7 943 €
- Aide au financement des jurys de thèse et Aide à l'impression des thèses : 10 800€
- Actions doctorants : 100 €
- Formations à distance : 1 664 €
- Actions et gestion courante de l'ED : 0 €
- Part Handicap : 1 052 €

Fonctionnement consommé : 20 507€

Fonctionnement disponible : 15 552 €

7. Questions diverses

Le 2LPN souhaite réaliser une demande en lien avec la COVID afin que les doctorants ayant un financement dédié à la thèse puissent voir leur contrat prolongé d'un an et que les doctorants non financés puissent être remboursés des frais d'inscription 2021/2022.

L'école doctorale n'était pas en mesure de répondre à cette demande, celle-ci sera transmise à la Vice-Présidente du doctorat.